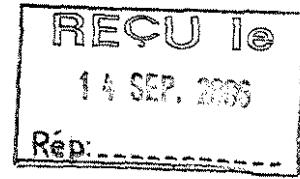
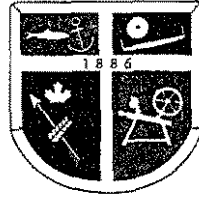


Projet de prolongement de l'autoroute 73,
Robert-Cliche, entre Beauceville et
Saint-Georges
Beauceville et Saint-Georges 6211-06-111



Municipalité de Saint-Théophile

Le 07 Septembre 2006

Cabinet du Premier ministre
Jean Charest, Premier ministre
Édifice Honoré Mercier
835 Boul René Lévesque Est 3^{eme} étage
Québec GIA 1B4

OBJET : Autoroute de la Beauce (73)

Monsieur le Premier ministre,

Notre conseil municipal est depuis longtemps préoccupé par l'absence de route rapide sur le territoire de Beauce-Sud.

Nous sommes certains que vous conviendrez avec nous qu'une telle route est essentielle à la croissance de notre communauté.

Nous annexons une copie de la résolution adoptée par notre conseil.

Recevez, Monsieur le Premier Ministre, nos aimables salutations.

Roland Boucher, maire

c.c : Ministre des Transports du Québec
Ministre des Transports du Canada
Ministre responsable région Chaudière Appalaches
Ministre développement durable et des parcs
Député du comté de Beauce -Sud , Assemblée nationale
Député de Beauce, Chambre des Communes



Municipalité de Saint-Théophile

**SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL TENUE AUX LIEU
ET HEURE HABITUELS DES SESSIONS DU CONSEIL**

LE 05 SEPTEMBRE 2006 sont présents Messieurs les conseillers suivants: Étienne Bédard, Mario Lefebvre, André Poulin, Mathieu Poulin, René Paquet, Ghyslain Faucher; tous formant quorum pour cette session tenue sous la présidence de Monsieur le maire Roland Boucher.
Paula Lacoursière, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

RÉSOLUTION 2006- 155 :

Autoroute de la Beauce (73)

ATTENDU : les effets pervers de l'absence d'une autoroute sur notre territoire notamment sur la fluidité et la sécurité de la circulation et sur les situations économiques qui prévalent dans la région;

ATTENDU : les disponibilités financières créées par l'entente fédérale/provinciale sur le fonds canadien d'infrastructures frontalières;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Théophile partage préoccupations des élus des municipalités concernées par la demande ;

IL EST PROPOSÉ par Mario Lefebvre
APPUYÉ par Mathieu Poulin
ET RÉSOLU unanimement

QUE les demandes conjointes des maires et préfets des territoires les plus concernés en Beauce, Etchemin et Granit relatives à la construction des secteurs "Beauceville/74^e Rue" et "74^e Rue/Route 204" de l'autoroute de la Beauce soient appuyées par le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Théophile et acheminées à monsieur le Premier ministre du Québec, aux ministres des Transports; du Développement durable et des Parcs; de la région Chaudière-Appalaches et aux députés des comtés concernés à savoir :

- que les ministres québécois concernés prennent toutes les mesures nécessaires pour que l'ensemble des démarches inhérentes aux audiences publiques du BAPE pour le secteur Beauceville/74^e Rue se réalisent dans le minimum de temps requis.
- que les ministres et hauts-fonctionnaires concernés prennent toutes les mesures pour que soit émis dans les jours qui viennent le « certificat de recevabilité » de l'étude Génivar sur le secteur 74^e Rue/Route 204 afin que le processus normal s'enclenche.
- que les autorités concernées tiennent en haute considération l'unanimité déjà signifiée par les intervenants socio-économiques du territoire de Beauce-Sud à l'effet qu'en l'occurrence de bonifications réellement possibles des plans (et des budgets) AUCUN DÉLAI NE SOIT GÉNÉRÉ DE CE FAIT et que des garanties budgétaires fermes soient formulées aux autorités compétentes en ce cas.
- que les ministres et députés (es) concerné(e)s par notre vitalité économique tiennent en considération que les autorités municipales impliquées par les secteurs à construire ont exprimé à plusieurs reprises leur accord au sujet des tracés proposés avec les quelques modifications apportées depuis leur dépôt public.
- que les élus provinciaux et fédéraux de notre région supportent clairement, activement et publiquement les projets de l'entente Lapière-Després aux fins de contribuer à donner à notre territoire la possibilité de survie, de croissance et de développement se rapprochant de celles des québécoises et québécois des autres régions et qu'elles et ils méritent.

ADOPTÉE

COPIE CONFORME D'UN EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
donnée ce 06 Septembre 2006

Paula lacoursière, d.g